

Profil des compétences des infirmières chef d'équipe au bloc opératoire (Selon le programme SIPO)

Mise à jour : 2021-11-23

Nom de l'employé : _____ Matricule : _____
Date : _____

1 - Besoin important de développement	2 - Développement à poursuivre	3 - Compétent et efficace	4 - Se démarque
Dans l'ensemble, la compétence est peu maîtrisée et très loin des attentes . Elle est à développer en priorité.	Dans l'ensemble, la compétence est partiellement maîtrisée. Elle correspond de façon irrégulière aux attentes .	Dans l'ensemble, la compétence est maîtrisée. Elle correspond en totalité et de façon constante aux attentes.	Dans l'ensemble, la compétence est maîtrisée à tous les égards et dépasse les attentes.

L'utilisation de l'échelle de cotation est optionnelle. Les commentaires doivent toutefois refléter le niveau d'appréciation.

Compétences transversales et leurs indicateurs de comportements attendus	Auto-éval.	Cote	Commentaires
1. Exercer un jugement professionnel selon champ d'exercice			
– En prenant des décisions concernant l'organisation du travail et l'utilisation des ressources humaines et matérielles			
– Anticiper le déroulement des chirurgies selon leur niveau de complexité et de prévisibilité.			
– Coordonner les ressources humaines et matérielles dans sa spécialité quotidiennement en fonction de son évaluation.			
– Déterminer l'affectation de l'infirmière ou l'infirmière auxiliaire en externe selon la complexité de chaque intervention.			
– Encadrer la pratique en soins infirmiers en salle en fournissant des directives précises au PTI.			
– Réajuster la répartition des ressources si la situation se complexifie.			
– S'assurer du bon roulement en salle de réveil.			
– Répartir les tâches de façon équitable selon les compétences du personnel en place et des soins particuliers (ex : peau à peau).			
– Autres :			
2. Contribuer à un environnement sécuritaire			
– Se conformer et s'assurer de l'application des normes de pratique et des modalités reconnues par l'établissement.			
– Mettre en œuvre les mesures nécessaires pour réduire les risques pour l'usager et l'équipe chirurgicale.			
– Se conformer aux recommandations émises en matière de prévention et gestion des risques.			
– Diffuser l'information relative à toute nouvelle instrumentation et/ou technique.			
– S'assurer de la disponibilité du matériel.			
– S'assurer que l'équipe respecte les normes de disposition sécuritaire du matériel.			
– Prodiger ou soutenir toute formation sur le nouveau matériel propre à sa spécialité.			

Profil des compétences des infirmières 2489

Profil des compétences des infirmières chef d'équipe au bloc opératoire (Selon le programme SIPO)

Compétences transversales et leurs indicateurs de comportements attendus	Auto-éval.	Cote	Commentaires
– Garder à jour l'ensemble de la documentation nécessaire au bon déroulement de la chirurgie : ○ Kardex ○ PTI			
– Assurer soutien, aide et encadrement au personnel en place.			
– Autres :			
3. Collaborer au sein d'équipes interprofessionnelles			
– En exerçant son leadership au sein de l'équipe dans le respect du champ de pratique et de l'expertise de ses collègues.			
– En respectant les rôles de chacun des intervenants.			
– En assurant la continuité, la sécurité et la qualité des soins.			
– Coordonner avec les autres professionnels, les besoins spécifiques de chaque usager selon la chirurgie annoncée.			
– Partager ses connaissances et son expertise avec ses collègues.			
– Planifier et assurer un plan de développement propre à sa spécialité.			
– Soutenir les nouveaux membres de l'équipe dans leur spécialité respective (préceptorat).			
– Participer et commenter l'évaluation du nouveau personnel en collaboration avec l'infirmière clinicienne.			
– Autres :			
4. Agir avec professionnalisme			
– En favorisant un environnement positif et propice au bien-être par l'adoption d'une attitude positive, ouverte et respectueuse.			
– En respectant les cadres légaux, réglementaires, déontologiques et professionnels.			
– En intégrant une éthique professionnelle.			
– En ne tolérant sous aucun prétexte la violence, l'intimidation, le harcèlement et la discrimination.			
– En appliquant le code de vie du bloc opératoire.			
– Intervenir en situation de conflit entre membres de son équipe et référer à l'AIC et/ou à l'infirmière chef au besoin.			
– S'assurer que le code de vie est respecté dans son équipe, le cas échéant intervenir et se réfère à son AIC ou à l'infirmière chef au besoin.			
– Autres :			
APPRÉCIATION GLOBALE			

(Voir objectifs et commentaires au verso)

[illegible][illegible]